à lunéville le 25 janvier 1773

Monsieur

j'ai l'honneur de vous adresser les réponses aux demandes que vous m'avez faites de la part de l'académie, concernant le sujet dont tous les os du corps ont grossi.

1° quelle est la mesure et la quantité des évacuations, et surtout des urines ?
depuis environ un an que le malade ne s'apperçoit plus que ses os grossissent, ou du moins sensiblement, ses excrétions sont pareilles à celles de tout homme dans l'état de santé : excepté qu'il crache abondamment une humeur glaireuse si ténace qu'il a beaucoup de peine à l'expectorer : le tabac qu'il est en usage de fumer en facilite la sortie, mais n'en tarit pas la source.

il faut observer que depuis que les os ont commencé à prendre de l'épaisseur le tempérament du sujet est devenu absolument pituiteux : de manière que les urines, assez rares avant le terme d'il y a environ un an, étoient très visqueuses, et les excrémens étoient parsemés de flocons de même nature : tellement que Mr. Noël, père, maître en chirurgie à Bayon, son ministre de santé, lui ayant administré de temps à autre des purgatifs, qu'il falloit très actifs, et des infusions de plantes aromatiques et discussives, s'est apperçu qu'il évacuoit par les selles et les urines une quantité singulière de ces humeurs visqueuses : de telle sorte que les urines ne formoient qu'une masse blanchâtre approchante de la consistance de la thérébentine.

Mr. Noël a observé qu'après chaque administration des remèdes cités le malade a été moins assoupi, sa mémoire et la vue se sont fortifiées, la pesanteur et l'engourdissement de la tête et des membres ont diminué, et la poitrine a été plus libre. ce n'est même qu'après l'usage de ces médicamens, répété à diverses reprises, dans le cours de l'année 1771, que le sujet s'apperçoit que l'augmentation progressive de ses os n'a plus lieu, ou du moins n'est plus sensible.

je crois qu'il n'est pas inutile de dire que, depuis que cette augmentation est parvenue à un certain point, le pouls est constamment si petit qu'on ne peut souvent le trouver.

2°. quel est le rapport des extrémités des os avec leur corps?
en général le rapport est à peu près en proportion : cependant j'ai cru m'appercevoir que le corps des os a proportionnellement acquis un peu plus de volume que leurs extrémités.

ARC 61 n° 59

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

3° quel est l'état des articulations?

le jeu en est assez laborieux, surtout celui des petites, comme aux doigts et aux orteils.

4° quels sont les diamètres de la tête?

il y a depuis la racine du nez jusqu'à la nuque, en passant le long de la suture sagittale, vingt et un pouces.

depuis un trou auditif externe jusqu'à l'autre, en passant par le vertex, — dix neuf pouces.

circulairement, dans la plus grande circonférence, vingt neuf pouces.

la mâchoire inférieure qui, comme je l'ai dit dans l'observation, déborde — antérieurement la supérieure de l'epaisseur d'un doigt, a dix huit pouces, — en prenant d'un de ses condyles à l'autre, et descendant sur ses angles, et de là au menton.

de la partie inférieure moyenne du menton à la supérieure des dents incisives de cette mâchoire il y a quatre pouces: ce qui fait qu'elle descend en en bas, et vient poser sur la partie supérieure du sternum, de manière que le sujet paroît — n'avoir point de cou.

5° enfin, quel est le poids total du sujet, et quel étoit-il avant sa maladie?

en 1766 le sujet pesoit cent dix neuf livres, et en pesoit l'an passé cent soixante et dix huit: sans que l'embonpoint des chairs y soit pour quelque chose, bien au contraire, comme j'en ai fait mention dans l'observation.

je desire que ces éclaircissemens satisfassent aux vues de l'académie; et je suis — flatté, Monsieur, que la place de son secrétaire pour les correspondances, que — vous remplissez avec tant de distinction, me fournisse l'occasion aujourd'hui — de vous assurer des sentimens de la plus haute estime, avec lesquels

j'ai l'honneur d'être

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

Saucerotte

chirurg. gradué, corresp. de l'acad. R. de chirurg. juré aux rapports, &c. à Lunéville.